

DECRET N° 77/168 DU 11 Avril 1977

PORTANT RETROGRADATION D'UN OFFICIER DE
L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE ;

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PRESIDENT DE
LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES
MINISTRES.

- VU L'ACTE FONDAMENTAL
- VU L'ACTE 005 DU 18 MARS 1977 DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL PORTANT CRÉATION DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI ET FIXANT
SES ATTRIBUTIONS ;
- VU LA LOI 17/61 DU 16 JANVIER 1961 PORTANT ORGANISATION ET RECRUTEMENT
DES FORCES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE ;
- VU L'ORDONNANCE 1/69 DU 6 FÉVRIER 1969 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI
11/66 DU 22 JUIN 1966 PORTANT CRÉATION DE L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE ;
- VU L'ORDONNANCE 6/69 DU 6 FÉVRIER 1969 PORTANT ORGANISATION DE LA
DÉFENSE OPÉRATIONNELLE DU TERRITOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ;
- VU LE DECRET 74/356 DU 28 SEPTEMBRE 1974 PORTANT COMPOSITION ET ATTRI-
BUTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DE LA SÉCURITÉ ;
- VU LE DECRET 75/71 DU 24 FÉVRIER 1975 PORTANT INSCRIPTION À TITRE EXCEP-
TIONNEL AU TABLEAU D'AVANCEMENT ET NOMINATION DES OFFICIERS DE
L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE ;
- VU LA NOTE DE SERVICE N°2771/EMG/APN/1°B DU 16 JUIN 1976 SUR LA PRISE
DE FONCTIONS DU LIEUTENANT EWOLO OSCAR, EN QUALITÉ DE CHEF DE CORPS
DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE ;

SUR PROPOSITION DU COMITE MILITAIRE DU PARTI

DECRETE

ARTICLE I- LE LIEUTENANT EWOLO OSCAR DE L'ARME DU GENIE, NOMMÉ À CE GRADE PAR
DECRET 75/71 DU 24 FÉVRIER 1975, EST RETROGRADÉ AU GRADE DE SOUS-LIEUTENANT POUR:
NEGLIGENCE GRAVE DANS LE SERVICE

ARTICLE II- LE PRÉSENT DECRET QUI PREND EFFET POUR COMPTER DE LA DATE DE LA SI-
GNATURE, SERA ENREGISTRÉ, PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DU CONGO ET COMMUNIQUÉ PARTOUT OÙ BESOIN SERA.

PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE
DU PARTI, CHEF DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT DU
CONSEIL DES MINISTRES.

FAIT: A BRAZZAVILLE, LE 11 AVRIL 1977

LE DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ
MILITAIRE DU PARTI, CHEF DU GOUVERNEMENT

COLONEL JOACHIM YHOMBY ORANGO

COMMANDANT LOUIS SYLVAIN GOMA

LE MINISTRE DES FINANCES

HENRI LOPES

LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ
MILITAIRE DU PARTI, MINISTRE DE LA
DÉFENSE NATIONALE

COMMANDANT DENIS SASSOU NGUESSO